

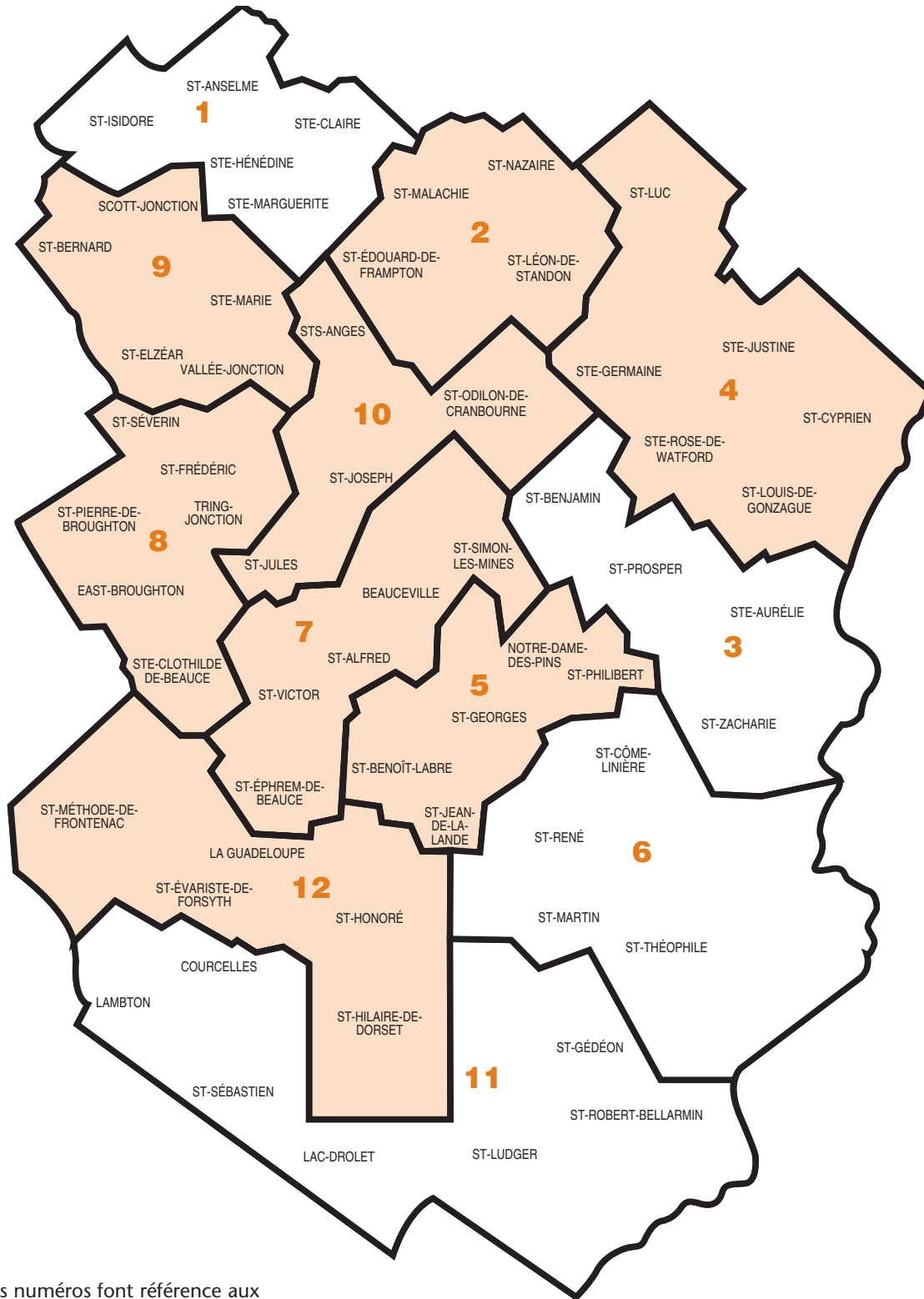


Table des matières

Territoire du Plan conjoint	2
Administration	3
Personnel de l'Association	4
Convocation aux assemblées	5
Message du président	6
Message du directeur général	8
Secteur mise en marché	
Bois à pâte	9
Bois de sciage	12
Certification environnementale	14
Secteur forestier	15
Secteur information-formation	18
Message du président de la Fédération des producteurs de bois du Québec	20



Territoire du Plan conjoint des producteurs de bois de la Beauce



Les numéros font référence aux secteurs représentés par les administrateurs.

Des administrateurs sont à élire dans les secteurs en blanc.



Administration

Le conseil exécutif



M. MARC-YVON POULIN
Président
Secteur n° 7



M. ROBERT PAQUET
Vice-président
Secteur n° 6



M. JEAN-LUC DOYON
Secteur n° 5



M. MARIO QUIRION
Secteur n° 11

Autres membres du conseil d'administration



M. MARC GAGNON
Secteur n° 1



M. MARC THÉRIÈGE
Secteur n° 2



M. CHARLES GAGNÉ
Secteur n° 3



M. RÉJEAN LACASSE
Secteur n° 4



M. RAYMOND GAGNÉ
Secteur n° 8



M. ÉRIC CLICHÉ
Secteur n° 9



M. MICHEL PIGEON
Secteur n° 10



M. CAROL FORTIN
Secteur n° 12



Le personnel de l'Association

Secrétariat et mise en marché

Raymond Racine
directeur général et secrétaire de l'Association

Simon Rodrigue, ing. f.
directeur adjoint à la mise en marché et
la gestion financière

Yvon Veilleux, technicien forestier
mise en marché

Michel Cloutier, ing. f.
mise en marché et évaluation forestière

Lise Guay
secrétaire de direction

Élise Landry
secrétaire responsable à la mise en marché

Sylvie Rosa
secrétaire comptable

Louise Bérubé
secrétaire et réceptionniste

Luce Lachance
réceptionniste

Secteur forestier

Simon Giguère, ing. f.
directeur

Roger Dutil, ing. f.
directeur adjoint et
responsable du programme de mise en valeur

Serge Perreault, tech. f.
conseiller forestier

Tony Carter, tech. f.
conseiller forestier

Jacques Poulin, tech. f.
conseiller forestier

Michel Labbé, ing. f.
conseiller forestier

Martin Bilodeau, tech. f.
conseiller forestier

Marquis Poulin, ing. f.
conseiller forestier

Jean-Sébastien Jacques, tech. f.
conseiller forestier

Sylvain Faucher, tech. f.
conseiller forestier

Maxime Veilleux, tech. f.
conseiller forestier

Francis Rodrigue, tech. f.
conseiller forestier

Vincent Arguin, tech. f.
conseiller forestier

Jean-Pierre Veilleux, tech. f.
conseiller forestier

Guillaume Jacques, tech. f.
conseiller forestier

Louise Toulouse
secrétaire responsable de l'aménagement

Secteur information-formation

Michel Roy
directeur des communications

France Létourneau
secrétaire à l'information-formation



Convocations aux assemblées

Assemblée générale du Plan conjoint des producteurs de bois de la Beuce

Tous les producteurs et productrices de bois de la Beuce sont invités à participer à leur assemblée générale qui se tiendra :

- le dimanche 26 avril 2009 à compter de 9 h 30 ;
- au restaurant Le Journal de Saint-Joseph (269, Route 276)

Ordre du jour

- Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour ;
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2008 ;
- Présentation et adoption du rapport des activités ;
- Présentation et adoption du rapport financier ;
- Nomination d'un vérificateur ;
- Modification au « Règlement sur la commercialisation du bois de la Beuce » ;
- Message du président, M. Marc-Yvon Poulin ;
- Allocution du représentant de la Fédération des producteurs de bois du Québec ;
- Levée de l'assemblée.

Raymond Racine
secrétaire

Assemblée générale de l'Association des propriétaires de boisés de la Beuce

Tous les membres de l'Association des propriétaires de boisés de la Beuce sont invités à participer à leur assemblée générale qui se tiendra :

- le dimanche 26 avril 2009 après la tenue de l'assemblée du Plan conjoint ;
- au restaurant Le Journal de Saint-Joseph (269, Route 276)

Ordre du jour

- Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour ;
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2008 ;
- Adoption du rapport d'activités ;
- Rapport du comité de mises en candidature et élection des administrateurs ;
- Suivi des résolutions adoptées à l'assemblée générale annuelle du 27 avril 2008 ;
- Résolutions ;
- Allocution du représentant de l'UPA de la Beuce ;
- Divers ;
- Levée de l'assemblée.

Raymond Racine
secrétaire

Message du président



Marc-Yvon Poulin, président

L'affaissement du marché de la construction domiciliaire aux États-Unis a amené une diminution des prix et de la demande pour le bois de sciage. Les producteurs ont coupé la moitié des volumes habituels. Une année très éprouvante pour les producteurs de bois et les scieries de la Beuce. L'Association estime que les producteurs ont subi une baisse de leurs revenus de 27 millions \$ depuis le début de la crise.

Les producteurs se sont massivement tournés vers l'Association pour produire du bois à pâte dont la production n'a cédé que 7% à celle de 2007. Je souligne en cela la pertinence du Plan conjoint et l'efficacité de notre secteur de la mise en marché, dont le fait d'armes aura été d'éviter une baisse importante du prix du sapin-épinette et d'obtenir des augmentations significatives de prix pour les feuillus. Compte tenu des fortes probabili-

tés de perdre le marché du sapin-épinette à l'usine d'AbitibiBowater (Shawinigan), l'Association a conclu des ententes avec deux usines situées au Maine. Considérant le manque d'acheteurs québécois pour notre bois à pâte, l'Association accentue la prospection de nouveaux marchés.

Cette préoccupation constante de l'Association en vue de sécuriser à long terme les ventes de sapin-épinette destiné à la pâte a d'ailleurs été soulignée et renforcée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. En mars dernier, l'Association rendait compte devant la Régie de ses interventions entre 2003 et 2007. «La Régie remarque que les cibles stratégiques et les priorités de l'Association pour la période 2008 à 2012 sont élaborées clairement et de façon méthodique» ajoutaient les commissaires chargés de juger de l'efficacité et de la pertinence du gestionnaire du Plan conjoint des producteurs de bois de la Beuce.

En attendant la reprise...

Depuis le début de la crise forestière, les producteurs font beaucoup de coupes d'éclaircies et d'amélioration dans leurs boisés. Heureusement, le budget du programme d'aide à la mise en valeur des boisés privés a été maintenu et les travaux ont été réalisés. Nos techniciens et ingénieurs forestiers ont pu accompagner les producteurs qui, malgré les difficultés de mise en marché du bois, concentrent leurs efforts sur l'accroissement de la productivité de leurs boisés. Les activités d'aménagement dans les érablières et les évaluations forestières ont été aussi nombreuses qu'en période normale.

Je considère que les producteurs de la Beuce ont été sages et visionnaires en votant unanimement, lors de leur assemblée générale annuelle de 2008, pour couvrir le bois destiné à la production d'énergie et de bioproduits par le Règlement de commercialisation. Plusieurs indicateurs nous démontrent déjà l'impact que ces nouvelles productions auront sur la demande et le prix offert pour notre bois.

Mise en marché ordonnée

La Cour supérieure a donné raison à l'Association qui s'opposait à la demande d'un producteur de mandater



**Association des
propriétaires de
boisés de la Beuce**

par procuration son groupement forestier pour faire sa demande de contingent et recevoir le paiement de son bois à pâte. La Cour a retenu l'argumentation de l'Association, jugeant que l'usage de procurations allait à l'encontre d'une mise en marché ordonnée et entraînerait un retour à la situation qui prévalait avant la mise en vigueur du règlement de contingent actuel.

Votre Association a travaillé étroitement avec la Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ), notamment sur les dossiers de la révision du régime forestier québécois et de la certification environnementale. La Fédération et l'Association, tout comme le Regroupement des acheteurs de bois d'origine privée, formé de 14 industriels de la région de la Beuce, revendiquent la mise en place d'un véritable marché du bois en instaurant des ventes à l'enchère pour un important volume des bois provenant des terres publiques.

Certification

L'Association intensifie sa démarche pour instaurer un système de certification environnementale des boisés privés de la Beuce afin de répondre à la demande appréhendée des acheteurs. Nous avons élaboré un plan de travail et mis en œuvre une stratégie de communication pour interpeller les propriétaires de boisés et la communauté régionale.

Les propriétaires de boisés de la Beuce manifestent un grand intérêt envers les saines pratiques forestières et l'aménagement de toutes les ressources du milieu forestier. Leur importante participation aux programmes d'éclaircies commerciales fauniques et d'installation de ponts et ponceaux le démontre clairement; j'en profite pour remercier la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches et les Agences de mise en valeur des Appalaches et de la Chaudière pour leur contribution financière à ces activités.



Je souligne aussi le travail réalisé par notre secteur Information-Formation qui, avec des budgets réduits, a réussi à offrir autant de services et d'activités aux propriétaires de boisés. Nous avons ajouté deux nouveaux cours à notre gamme de formations, nos publications ont été soutenues et notre exposition de petite machinerie forestière en septembre a connu un nouveau record de participation.

Un mot pour souligner le courage et la détermination des propriétaires de boisés de la Beuce qui, malgré les pertes importantes de revenus, gardent le cap et se solidarisent derrière leur Association afin de soutenir et de faire évoluer leur plan conjoint.

Je remercie tous les administrateurs de l'Association et nos employés pour leur dévouement et les efforts consentis pour avoir accompli autant de travail avec des budgets moindres qu'en temps habituel.

Ensemble
pour une forêt d'avenir

Message du directeur général



Raymond Racine, directeur général

L'année 2008 a été désastreuse pour les producteurs de bois de la Beauce et les scieries régionales. La situation de crise en forêt privée est la pire de toutes celles que nous avons traversées depuis quarante ans. Les choses changent et très vite. La baisse fulgurante de consommation de papier journal indique clairement qu'une bonne partie du bois sera dorénavant dirigée ailleurs que dans des usines de pâtes et papiers. De nombreuses utilisations nouvelles se pointent à l'horizon. Bioraffinage, bioproduits, énergie ne sont que quelques-uns des nouveaux mots associés à la matière ligneuse des arbres.

Nous constatons par ailleurs que les producteurs de bois et les entreprises de transformation du bois font preuve de beaucoup de sérénité et de réalisme, malgré la tourmente. Cette crise aura une fin, et nous demeurons persuadés que l'avenir est prometteur pour la forêt privée de la Beauce. Les industriels du bois travaillent présentement à améliorer le rendement de leurs installations et les producteurs de bois persistent dans l'aménagement de leurs boisés, parce que tous croient à une reprise.

Et votre Association se comporte de la même façon. Malgré le contexte économique difficile, nous avons été très actifs en 2008 sur tous les plans. La fermeture

d'usines ou l'arrêt de machines à papier amènent des difficultés que nous transformons immédiatement en défi à relever. Avec comme résultat que le nombre des acheteurs de bois de qualité pâte a augmenté sur le territoire du Plan conjoint des producteurs de bois de la Beauce.

Mobilisés autour de notre Fédération provinciale, nous sollicitons l'appui de tous ceux qui ont des intérêts dans la forêt privée afin que les producteurs de bois puissent bénéficier d'un statut fiscal qui encourage l'aménagement et l'exploitation forestière; nous réclamons des mesures efficaces tant au niveau de l'impôt foncier que de la fiscalité du revenu. Ce dossier demeure la priorité de tous les producteurs de boisés privés du Québec.

Le profil du propriétaire de boisés se modifie également. Les nombreux usages de la forêt suscitent maintenant beaucoup d'intérêt. Les propriétaires sont mieux informés, plus exigeants et conscients des enjeux sociaux et économiques liés à la forêt privée. À cet égard, la région de la Beauce se distingue par le nombre très élevé de propriétaires actifs. Il est réconfortant de constater la très forte participation des propriétaires aux activités de formation de l'Association, soit près d'un millier annuellement au cours des trois dernières années; c'est un signe de vitalité de notre production et de la présence d'une culture forestière bien ancrée.

L'Association continue de veiller sur les intérêts des producteurs de la Beauce. Aussitôt que la situation l'exige, nous y sommes. En 2008, nous avons maintenu une présence active sur de nombreux fronts dont notamment: la certification environnementale, la Commission régionale des Ressources naturelles et du territoire (CRRNT) de Chaudière-Appalaches, les agences de mise en valeur, les comités de bassins versants, le développement du secteur de la biomasse forestière, la révision du régime forestier et surtout le développement de nouveaux marchés de bois à pâte.

Face aux difficultés que nous vivons et la nécessité de trouver des solutions durables, la devise de votre Association «Ensemble pour une forêt d'avenir» est notre carburant quotidien.



Secteur mise en marché

Bois à pâte

Malgré les nombreux arrêts de machines à papier et le ralentissement important dans les achats de sapin-épinette, les volumes livrés n'ont diminué que de 7% par rapport à 2007. La diversification des marchés feuillus a permis aux producteurs de récupérer une partie des baisses d'achat dans les autres catégories de bois. L'année s'est cependant mal terminée, avec l'annonce du non-renouvellement de notre contrat avec AbitibiBowater.

Baisse marquée des livraisons de sapin-épinette

Les livraisons de sapin-épinette aux usines de Kruger et d'AbitibiBowater ont reculé de plus de 45 000 mètres cubes par rapport à 2007. Les deux compagnies n'ont acheté que 75% des volumes prévus à leurs contrats, à cause d'achats de bois à l'extérieur de la province et des fermetures temporaires de machines. Ces diminutions d'achats ont forcé l'Association à arrêter la production à la fin avril, mais malgré cela, le volume de bois en inventaire s'élevait à 20 300 cordes à cette période. La production a été suspendue jusqu'à la mi-août, le temps d'écouler toute cette grande quantité de bois.

À partir du milieu de l'année, les rumeurs persistantes sur une possible fermeture de l'usine Laurentide d'AbitibiBowater ont amené l'Association à offrir plus de bois à Kruger. En vain. L'Association a dès lors accéléré ses pourparlers avec une papetière américaine qui, à titre d'essai, a accepté un certain volume de bois de la Beuce à partir de juillet. Puis à la fin décembre, nous avons conclu une entente pour 2009. C'est aussi à la fin décembre qu'AbitibiBowater annonçait que l'usine Laurentide continuait ses opérations, mais qu'elle ne renouvelerait pas notre contrat qui se terminait au début février 2009. La compagnie exigeait une très grande proportion d'épinette que nous ne pouvions fournir.

Dans les essences feuillues, la situation a été plus reluisante, conséquence de la forte demande des papeteries américaines. Les producteurs ont profité de hausses de prix importantes au cours de l'année et la production a progressé de plus de 60% par rapport à 2007. La demande et les prix ont cependant régressé à partir de décembre. Les livraisons à Domtar ont quant à elles diminué de près de 15%, les producteurs faisant le choix de produire leur bois en longueur à cause d'un meilleur prix.





Les producteurs de pin-pruche-mélèze ont été au régime sec une partie de l'année. Nous n'avons pas émis de contingents pour la deuxième période de production à cause de l'incertitude entourant AbitibiBowater. Nous avons cependant pu faire produire un peu de bois dans cette essence pour une compagnie américaine. Au final, une baisse de plus de 40% des volumes livrés a été enregistrée.

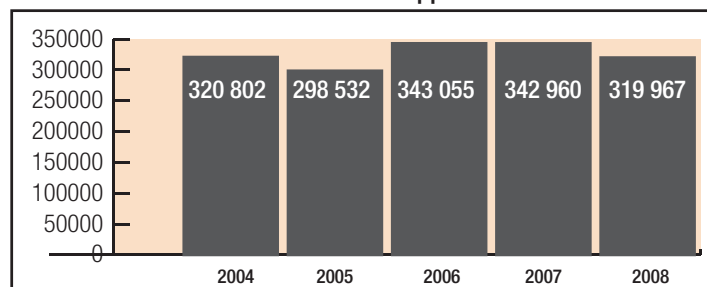
Comme les prix du bois de sciage ont encore chuté en 2008, les producteurs ont orienté leur production vers le bois à pâte. Le graphique 2 montre la répartition de la production entre le bois destiné aux papeteries et aux scieries. En 2005, le sciage accaparait 68% des livraisons, tandis que ce pourcentage tombait à 52% en 2008. Il faut reculer d'une quinzaine d'années pour retrouver une situation semblable.

Le ralentissement économique et le rétrécissement de nos marchés traditionnels nous incitent à continuer la prospection de nouveaux marchés pour écouler le bois des producteurs. Nous avons espoir qu'à moyen terme nous puissions trouver des débouchés supplémentaires pour le sapin-épinette de faible dimension provenant des éclaircies commerciales de plantations.

En 2008, les contingents d'aménagement de sapin-épinette ont atteint le maximum de 25% du marché comme le prévoit le règlement sur les contingents. Ces contingents d'aménagement sont utilisés pour la réalisation de travaux sylvicoles, principalement des éclaircies commerciales de plantations. Plus de 630 prescriptions sylvicoles ont été présentées, ce qui démontre le grand intérêt à réaliser des travaux à valeur ajoutée.

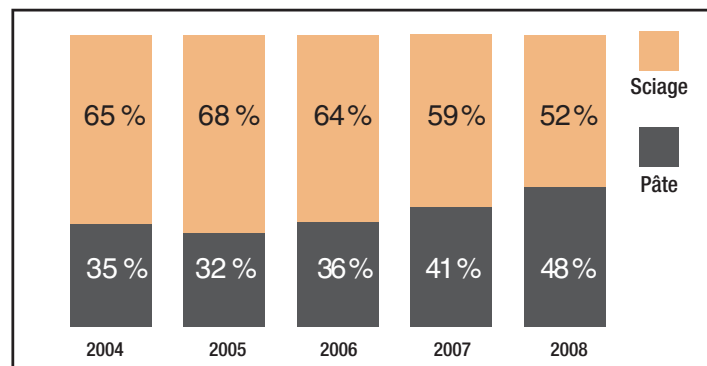
Graphique 1

ÉVOLUTION DES VOLUMES TOUTES ESSENCES DESTINÉS À LA PÂTE
en mètres cubes apparents



Graphique 2

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION TOUTES ESSENCES





Quantités de sapin et épinette (bois à pâte) livrées par municipalité en 2008

Adstock	7 505	St-Isidore	897
Beauceville	8 667	St-Jean-de-la-Lande	2 756
Courcelles	4 382	St-Joseph-de-Beauce	7 133
East-Broughton	4 407	St-Jules	1 889
Frampton	6 146	St-Justine	4 678
La Guadeloupe	1 239	St-Léon de Standon	6 631
Lac Drolet	4 748	St-Louis de Ravignan	4 948
Lac Etchemin	7 100	St-Luc-de-Bellechasse	4 205
Lambton	4 736	St-Ludger	4 727
Notre-Dame-des-Pins	1 219	St-Malachie	3 124
Scott	645	Ste-Marguerite	1 759
St-Alfred	1 096	Ste-Marie	2 664
Sts-Anges	2 694	St-Martin	3 968
St-Anselme	522	St-Nazaire-de-Dorchester	1 987
Ste-Aurélie	3 516	St-Odilon	5 984
St-Benjamin	3 728	St-Philibert	2 571
St-Benoît-Labre	1 000	St-Pierre Broughton	2 748
St-Bernard	846	St-Prosper	6 418
Ste-Claire	1 288	St-René	3 026
Ste-Clotilde-de-Beauce	1 505	St-Robert Bellarmin	3 952
St-Côme-Linière	5 093	Ste-Rose-de-Watford	5 017
St-Cyprien-des-Etchemins	4 348	St-Sébastien	4 276
St-Elzéar	2 050	St-Séverin-de-Beauce	3 225
St-Éphrem-de-Beauce	2 528	St-Simon-les-Mines	2 519
St-Évariste-de-Forsyth	3 908	St-Théophile	3 528
St-Frédéric	2 729	St-Victor	4 336
St-Gédéon-de-Beauce	4 201	St-Zacharie	8 935
St-Georges	5 091	Tring-Jonction	469
Ste-Hénédine	647	Vallée-Jonction	718
St-Hilaire	1 650		
St-Honoré-de-Shenley	2 580		
		Grand total	210 902 m³ app.

Valeurs en mètres cubes apparents



Secteur mise en marché

Bois de sciage

Contexte

Depuis 2007, la demande en bois de sciage n'a cessé de diminuer. De sorte qu'en 2008, devant une si faible demande, nous avons connu une baisse marquée des prix offerts dans la région, entraînant un ralentissement de la production.

Intervention

L'Association des propriétaires de boisés de la Beauce a signé des conventions de mise en marché avec six nouveaux acheteurs en 2008. Elle a publié à quatre reprises

Tableau 1 – Production de bois de sciage en Beauce en 2008

SAPIN-ÉPINETTE	Équivalent en cordes de 4 pieds	
Mille pieds mesure de planche	22 620	–
Corde de 8 pieds	15 000	–
Corde de 9 pieds	9 210	–
Corde de 10 pieds	580	–
À la tonne	21 140	–
TOTAL SAPIN-ÉPINETTE	68 550	
CÈDRE	12 210	
PINS, PRUCHE, MÉLÈZE	4 670	
TREMBLE ET PEUPLIERS	2 300	
AUTRES FEUILLUS	9 310	
TOTAL TOUTES ESSENCES	97 040	

Tableau 2 – Sapin-épinette: moyenne annuelle des prix au chemin

Catégories	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Corde de 8 pieds	221 \$	228 \$	275 \$	290 \$	263 \$	245 \$
Corde de 9 pieds	252 \$	272 \$	305 \$	325 \$	295 \$	275 \$
Mille pieds	326 \$	335 \$	390 \$	405 \$	379 \$	350 \$

des listes de prix expédiées à tous les producteurs de la Beauce. Dans la cinquième publication du Bulletin forestier, nous avons publié seulement les modifications majeures. Nous avons offert des conseils personnalisés sur le tronçonnage et le mesurage en plus d'avoir collaboré à des ateliers sur le tronçonnage optimal des bois.

Sapin-épinette

La demande pour le bois d'œuvre résineux poursuit sa glissade. Les mises en chantier de maisons unifamiliales aux États-Unis ont baissé de 41 % en 2008, après une baisse de 29 % l'année précédente. Les importations en provenance du Canada ont diminué de 30 %. Seule bonne nouvelle: la remontée du dollar américain, mais qui n'a pas suffi à compenser la faible demande. En conséquence, les prix payés sur le marché américain se maintiennent bas, souvent sous les 300 Can \$/ mille pieds pour du bois plané, séché et livré sur les grands marchés, comme Boston. Malgré quelques signes encourageants au cours de l'été, les prix se sont finalement effondrés dans les dernières semaines de l'année.

Dans la région, pas moins de cinq scieries de sapin-épinette ont suspendu leurs achats pour des périodes plus ou moins longues. Les prix ont baissé sous les moyennes de 2007 qui, pourtant, nous étaient apparues comme très basses. Au début novembre, il y a bien eu un raffermissement des prix du 12 pieds, motivé par une hausse du coût des billots américains, mais ce début de remontée des prix a été miné par la diminution de demande de madriers.

Les producteurs de la région ont réagi en diminuant à nouveau leur production, qui a atteint son plus bas niveau de la dernière décennie.

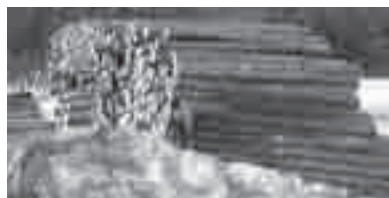


Tableau 3 – Évolution de la production de sapin-épinette destiné au sciage en Beuce (équivalent en cordes de 4 pieds)

	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
Billes de 6 à 10 pieds (achetées à la corde)	24 790	44 971	59 203	55 160	58 030	40 290	45 500	45 180	55 340	54 290
Billes de 12 à 16 pieds	22 620	31 597	37 974	41 640	37 400	28 570	31 400	35 200	36 475	29 990
Bois en longueur	21 140	24 063	30 972	26 160	26 470	19 070	13 410	2 270	5 465	7 085
Volume total	68 550	100 631	128 149	122 960	121 900	87 930	90 310	82 650	97 280	91 360

On estime que la valeur au chemin de la production de billes de sapin-épinette a été un peu inférieure à 8,5 millions de dollars (M \$), en baisse de 35 % par rapport à 2007, pour un volume produit qui a diminué de 32 %.

Notons également que de plus en plus d'acheteurs ont de la réticence envers l'épinette de Norvège. Non seulement cette essence doit être séparée avant le séchage, mais les représentants des producteurs éprouvent certains problèmes à la faire reconnaître par l'industrie de la construction.

Le ralentissement économique général s'est aussi fait sentir pour les autres résineux. Le volume produit des pins (toutes variétés), avec le mélèze et la pruche a diminué de 17 %, et celui du cèdre de 26 %. Les prix pour ces essences sont restés relativement stables mais la demande de mélèze a fortement diminué à l'automne.

La situation pour le tremble, principalement destiné au marché de la palette, a été peu reluisante, alors qu'un acheteur majeur de bois de palette a suspendu ses réceptions durant une partie de l'année tandis qu'un autre n'a pas opéré de toute l'année. Les volumes livrés en 2008 ont à peine dépassé le tiers de la production de 2007. Ainsi, en équivalent cordes de 4 pieds, la production a glissé de 8 000 cordes en 2006, à 6 000 en 2007, puis à 2 300 en 2008. Les prix moyens payés ont cependant peu changé.

Dans les autres feuillus, l'année aura été marquée par la faillite du Groupe Transforêt qui agissait comme intermédiaire entre des scieries de feuillus et de déroulage et les producteurs. D'après l'information que nous avons obtenue, les pertes des producteurs auraient été très limitées. De plus, la scierie Alex qui produisait des éléments de palette a mis fin à ses opérations.





Secteur mise en marché

Certification environnementale

L'Association des propriétaires de boisés de la Beauce a poursuivi ses démarches en vue d'implanter la certification environnementale de la forêt privée de la région. Les compagnies AbitibiBowater et Kruger ainsi que le Fonds forestier de l'Association ont assuré le financement des activités suivantes :

- Établir le fonctionnement d'un programme de certification pour les propriétaires de boisés de la région.
- Préparer un plan de communication pour sensibiliser et mobiliser les propriétaires, puis informer les organismes régionaux et la population.
- Un atelier de formation sur l'installation de ponceaux et traverses de cours d'eau en protégeant l'environnement.
- Publication dans le Bulletin forestier de plusieurs chroniques reliées à la certification.

Avec l'appui financier de la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches (11 180 \$), l'Association a réalisé un projet visant à informer les opérateurs de pelle mécanique sur les moyens de protéger l'environnement lors de travaux de voirie ou de drainage en forêt. Trente opérateurs ont été rencontrés. Le projet se poursuivra en 2009.

L'Association a collaboré avec la Fédération des producteurs de bois du Québec à la préparation de la demande d'aide financière aux deux paliers de gouvernement pour la mise en place de la certification des forêts privées du Québec.

La certification environnementale est synonyme de développement durable. Nous observons une progression importante des exigences et contrôles mis en place par les industriels forestiers. Les propriétaires de la Beauce ont donc intérêt à se préparer à certifier leurs boisés.



Prendre soin des boisés c'est naturel



On fait partie de la famille

Le conseil d'administration de l'Association a entériné en décembre dernier le plan de communication sur la certification environnementale des boisés.

Ce plan prévoit des activités de mobilisation des propriétaires de boisés, ainsi qu'un important volet *information* sur la forêt privée de la Beauce, aux plans socio-économique et environnemental (développement durable). Ces activités s'échelonneront sur une période de deux ans.

Axé sur la thématique *Prendre soin des boisés c'est naturel, on fait partie de la famille*, l'objectif du plan est double. D'abord inciter les propriétaires de boisés à se préparer et à demander la certification, cela dans le but de conserver leur place sur les marchés. Il vise aussi à démontrer à la population régionale les bénéfices économiques et environnementaux qu'elle retire grâce aux activités et interventions des propriétaires sur leurs lots boisés.

Un logo a été adopté pour cette campagne. L'arbre, évoquant la généalogie, symbolise à la fois la forêt et la famille, pour bien marquer l'implication des propriétaires de boisés dans leur communauté régionale.



Secteur forestier



Programme d'aide à la mise en valeur des boisés privés

L'Association des propriétaires de boisés a reçu un total de 1 134 912 \$ des agences de mise en valeur des forêts privées, dans le cadre du programme régulier 2008-2009. Il s'agit d'une légère baisse par rapport à 2007-2008, attribuable à la diminution de la production de bois dans les territoires d'agences.

À cela s'est ajouté un budget d'investissement sylvicole de 268 206 \$, principalement pour réaliser des éclaircies

commerciales dans les plantations, mais aussi des plans d'aménagement et divers travaux sylvicoles. Les travaux commerciaux ont connu encore cette année une grande popularité malgré les conditions de mise en marché du bois.

Le **tableau 1** présente l'importance des travaux réalisés en 2008-2009 par rapport à l'année précédente.

La baisse enregistrée dans les travaux d'éclaircie pré-commerciale s'explique par une diminution des terrains aptes à ce traitement. Les trois agences ont indexé les

Tableau 1 – Travaux financés par les agences

TRAVAUX	2007-2008		2008-2009	
	Programme régulier	Programme spécial éclaircie commerciale	Programme régulier	Programme spécial éclaircie commerciale
Préparation de terrain	153 ha	—	115 ha	—
Reboisement et regarni	628 700 plants	—	753 130 plants	—
Entretien de plantation	464 ha	6 ha	406 ha	27 ha
Éclaircie précommerciale	145 ha	3 ha	102 ha	15 ha
Éclaircie commerciale et coupe de récupération de bois	204 ha	191 ha	156 ha	180 ha
Drainage forestier	5 km	—	5 km	—
Plan d'aménagement	384	62	351	60
Conseils techniques	65	—	144	—

L'exercice financier des agences est du 1^{er} avril au 31 mars.



taux de subvention pour les travaux admissibles. L'aide financière pour l'exécution des travaux a augmenté pour la quasi-totalité des travaux réalisés par les propriétaires

eux-mêmes. Des ajustements plus importants ont été apportés pour les travaux de débroussaillage et de dégagement de plantation ayant moins d'un mètre.

Tableau 2 – Aide financière versée aux propriétaires en 2008-2009 par l'Association des propriétaires de boisés de la Beuce

Débroussaillage en vue de reboiser, sans la mise en andains	566 \$ / ha
Reboisement de plants en récipients de forte dimension	0,201 \$ / plant
Dégagement d'une plantation > 1 mètre	536 \$ / ha
Dégagement d'une plantation < 1 mètre	604 \$ / ha
Éclaircie précommerciale dans le résineux	758 \$ / ha
Éclaircie commerciale Forêt naturelle Jeune plantation	510 \$ / ha 510 \$ à 720 \$ / ha

Le **tableau 2** présente les montants accordés en 2008-2009 pour les travaux les plus populaires.

Les contributions versées par les propriétaires qui confient leurs travaux à des entrepreneurs engagés par l'Association sont demeurées les mêmes qu'en 2007-2008.

Près de 300 propriétaires ont reçu de l'Association 150 200 plants pour du reboisement sans aide financière. Les plants ont été fournis à l'Association par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. La plupart des plantations réalisées en 1987 dans les champs agricoles ont fait l'objet d'une visite de suivi afin de vérifier leur état de santé et de déterminer si une éclaircie était nécessaire. Environ les 2/3 de ces plantations sont à éclaircir. On a relevé très peu de plantations disparues ou en très mauvais état.

Le remboursement des taxes municipales et scolaires

L'Association a expédié à 1 030 propriétaires un rapport d'ingénieur forestier leur donnant accès au remboursement d'une bonne partie des taxes municipales et scolaires. Ce programme s'adresse à tous les propriétaires inscrits au statut de producteur forestier.

Le **tableau 3** présente les travaux réalisés sans aide financière dans le cadre de ce programme de remboursement.

Évaluation monétaire des boisés

L'Association des propriétaires de boisés de la Beuce offre ses services depuis 1994 aux propriétaires désireux d'acheter ou de vendre un lot boisé ou d'obtenir un contingent de production de sirop d'érable, ou encore aux propriétaires visés par une expropriation. En 2008, 55 personnes ont profité de ce service visant à établir la valeur marchande d'un boisé. Depuis 1998, on en dénombre 760 qui ont fait appel à nos services. De plus, 31 propriétaires d'érablières ont obtenu de l'Association un inventaire du nombre d'entailles afin de pouvoir obtenir ou modifier leur contingent de production et de mise en marché du sirop d'érable.

Volet II (Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier)

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de Chaudière-Appalaches a versé 68 711 \$ pour des travaux d'éclaircie précommerciale faunique sur 54,1 hectares, et la mise en place de 16 ponceaux pour traverser des cours d'eau. La contribution financière de l'Association et des proprié-



taires à ce projet, dans le cadre du Volet II, a été de 18 997 \$.

L'Association a également reçu 126 339 \$ des Agences de mise en valeur des boisés privés de la Chaudière et des Appalaches, pour l'exécution de 70,2 hectares d'éclaircie précommerciale faunique, 6 hectares d'entretien de plantation, 21,6 hectares de débroussaillage en vue de reboiser, la mise en place de 14 ponceaux pour traverser des cours d'eau et 7 plans d'aménagement forêt-faune.

Érablière

L'APBB a maintenu son offre de conseils techniques pour des acériculteurs intéressés à améliorer la productivité et la santé de leur érablière. Soixante-quinze propriétaires ont été rencontrés, 30 hectares d'érablières ont été martelés afin d'indiquer aux propriétaires les arbres à enlever et 20 tests de sols ont été effectués.



Tableau 3 – Travaux non subventionnés en 2008-2009

Préparation de terrain	64,5 ha
Reboisement	102 230 plants
Entretien de plantation	15,9 ha
Éclaircie précommerciale	15,6 ha
Éclaircie commerciale	38,8 ha
Coupe d'amélioration	158,6 ha
Coupe de succession	14,1 ha
Drainage forestier	28,8 km
Voirie forestière (construction)	56,7 km
Voirie forestière (amélioration)	79,3 km
Conseils techniques non subventionnés	413 propriétaires



Secteur information-formation



Contexte

L'année écoulée a été marquée par l'organisation ou la participation à des événements importants, ajoutée à une présence médiatique accrue et au développement de nouvelles formations.

INTERVENTIONS Volet Information

- Les événements

Nous avons suivi de près tout ce qui touche au développement des nouveaux usages du bois et des autres produits forestiers. Ainsi, nous avons collaboré avec l'Association professionnelle des producteurs de cultures commerciales de la Beuce (UPA) au Colloque sur les bioénergies en janvier 2008. Nous avons participé aux discussions d'un comité sur l'utilisation de la biomasse de la forêt privée de la région des Etchemins pour produire de l'énergie dans les Etchemins.

Nous avons aussi assuré un suivi dans le dossier de l'énergie éolienne mais, malheureusement, aucun projet impliquant la forêt privée n'a été retenu.

Nous avons coordonné la préparation du mémoire de l'audit quinquennal des activités du Plan conjoint des producteurs de bois de la Beuce. Le rapport a été présenté à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en audiences publiques, à Saint-Georges, le 20 mars.

L'Association a fait une consultation sur le projet de reconnaissance du Statut de producteur agricole pour les producteurs forestiers.

Une conférence de presse régionale, le 17 juin, a marqué le lancement du projet de la certification environnementale de la forêt privée beuceronne, L'Association se

porte mandataire des propriétaires de boisés de la Beuce qui demanderont la certification.

Un plan de communication a été déposé en décembre. Il vise à mobiliser les propriétaires de boisés et à informer la population et les divers intervenants régionaux sur la forêt privée beuceronne et le projet de certification.

Une journée d'information sur les normes de préparation du bois de sciage, principalement le cèdre, a été organisée le 21 août en collaboration avec Maibec et la Scierie Wilfrid Paquet & Fils. Une journée de démonstration sur l'éclaircie commerciale a eu lieu à Saint-Sébastien le 27 septembre.

Après trois ans d'absence, l'Exposition forestière de Beuce a fait peau neuve en se déployant sur les terrains de l'Auberge Arnold. Très forte assistance et satisfaction générale.

L'Association s'est aussi impliquée dans le 63e Congrès et Salon forestier de l'Association forestière des Cantons, les 9 et 10 octobre à Saint-Georges.

Le 15 octobre nous avons accueilli une délégation de propriétaires de boisés de la Norvège intéressés par notre approche de mise en marché collective et, surtout, fascinés par la production acéricole.

Tout au cours de l'année nous avons profité de nombreuses occasions, médiatiques ou autres, pour parler de la forêt privée et de la culture forestière beuceronne. Plus d'une dizaine de communiqués de presse ont été émis par l'Association, en plus de d'entrevues de presses accordées aux médias régionaux et nationaux par les gestionnaires et les administrateurs.

- Les publications

Les restrictions budgétaires ont eu un effet sur nos publications. Nous avons publié 5 fois le *Bulletin forestier*, comme d'habitude, mais le dernier Bulletin de l'année condensait dans ses 4 pages l'actualité, l'information sur le sciage et les cours de la prochaine saison, de façon à réduire les coûts en suspendant une parution du feuillet *Formation* et de *Acheteurs de bois de sciage*.

Le numéro spécial des *Passionnés de la forêt* n'a pas été publié en 2008, et un seul *Supplément* a été produit, sur



la certification. Toujours pour le motif de compressions budgétaires.

Toutefois l'Association a réalisé une première en publiant par ses propres moyens le cahier spécial sur l'Expo forestière, avec de la publicité commerciale à l'intérieur pour assurer l'autofinancement de cette édition de luxe en quatre couleurs. Le projet, qualifié de réussite, a été réalisé à l'interne sans aucune ressource extérieure supplémentaire.

L'achalandage s'est légèrement apprécié sur le site Internet (www.apbb.qc.ca) de l'Association, avec un total de 2449 visiteurs en 2008, comparativement à 2289 l'année précédente.

Volet Formation

Le fait saillant au volet Formation en 2008 a été la prépa-

ration de deux nouveaux cours, soit Élagage et Introduction à la gestion du boisé. Ce dernier dans le but de mieux répondre aux besoins des nouveaux propriétaires de boisés connaissant peu ou pas la forêt privée.

La révision des budgets de transfert de connaissances mis à notre disposition par les Agences de mise en valeur de la forêt privée a eu pour effet final que les sommes disponibles sont restées au même niveau que l'an dernier. Emploi-Québec a accepté de renouveler pour un an son entente avec l'Association, avec une légère majoration des montants disponibles.

En consultant le tableau ci-joint, les lecteurs constateront que la popularité de la formation permanente adaptée à la petite forêt privée ne se dément pas. En 2008, les propriétaires de boisés auront été tout près de 1 000 à suivre l'un ou l'autre des cours offerts par l'Association.

Évolution des cours donnés par l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce

COURS	2004		2005		2006		2007		2008		TOTAL 2004 à 2008	
	GROUPES	PARTICIPANTS	GROUPES	PARTICIPANTS	GROUPES	PARTICIPANTS	GROUPES	PARTICIPANTS	GROUPES	PARTICIPANTS	GROUPES	PARTICIPANTS
Abattage directionnel	10	68	12	166	17	243	10	131	13	138	62	746
Abattage Niveau II	1	5									1	5
Affûtage et entretien de la scie à chaîne	14	141	9	147	10	164	16	231	13	136	62	819
Affûtage « lime plate »									2	18	2	18
Aménagement des érablières	3	46	3	38	3	37	3	56	4	53	16	230
Aménagement faunique	2	30	4	41	4	25	2	17	2	15	14	128
Éclaircie commerciale : Journée démonstration							1	26	1	38	2	64
Éclaircie commerciale et coupes progressives	4	36	4	35	5	45	4	39	4	31	21	186
Élagage									3	47	3	47
Entaillage des érables	4	66	6	85	6	85	7	88	9	146	32	470
Fiscalité forestière	3	48	3	64	4	79	4	67	4	51	18	309
Initiation à la cueillette de champignons	3	48	1	14	2	39	2	28	3	40	11	169
Initiation aux plantes sauvages comestibles	2	30	3	42	1	11			2	25	8	108
Installation de la tubulure			3	55	4	64	7	78	5	60	19	257
Introduction à la gestion du boisé									2	13	2	13
Planification des opérations forestières	3	26	1	7	2	21	1	10		0	7	64
Protection de l'environnement							1	10		0	1	10
Rentabilité d'un boisé	4	48	5	73	4	48	4	60	5	51	22	280
Traverses de cours d'eau			3	22	3	27	2	17	1	9	9	75
Tronçonnage des feuillus	3	42	3	47	7	89	3	39	3	31	19	248
Tronçonnage « visite de scieries »									1	40	1	40
Utilisation de la débroussailleuse	8	51	3	36	3	45	3	33	2	27	19	192
TOTAL	64	685	63	872	75	1 022	70	930	79	969	351	4 478

Message du président de la Fédération des producteurs de bois du Québec

Une voix bien présente !



Pierre-Maurice Gagnon
Président de la
Fédération des producteurs de bois du Québec

Deux sentiments m'animent en écrivant ce mot pour vous. Deux sentiments qu'on n'associe généralement pas ensemble. Ceux de la fierté et de la déception. Fier de tout le travail accompli pour vous. Déçu que vous n'ayez pu bénéficier de ce travail en 2008.

Le rôle premier de la Fédération des producteurs de bois, c'est de défendre vos intérêts. C'est ce que nous nous sommes appliqués à faire, toujours avec détermination. Un travail difficile, dans un contexte où il y avait peu d'écoute pour nos revendications. Cela ne nous a

pas empêchés de multiplier les communications et les rencontres avec les fonctionnaires, les candidats politiques, les chefs de parti, les députés et les ministres, aussi bien au provincial qu'au fédéral. Avec toujours le même message. «N'oubliez pas la forêt privée en ces temps de crise!» Nous avons profité de toutes les tribunes et de tous les moyens qui s'offraient à nous: lettres et communiqués, conférences de presse, contacts avec les médias, rencontres privées, déclarations à notre assemblée générale et au congrès général de l'UPA, collaborations avec les syndicats, l'UPA et d'autres organisations. Vraiment, nous n'avons pas ménagé les efforts. Nous n'avons pas hésité à prendre des positions fermes et à nous opposer à l'industrie forestière et au gouvernement, lorsque leurs actions et leurs propositions allaient si clairement à l'encontre de vos intérêts. Il fallait que la voix de la forêt privée se fasse entendre et elle a été entendue, grâce à la Fédération des producteurs de bois du Québec.

Malheureusement, les événements nous montrent qu'être entendu ne veut pas toujours dire être écouté. À ce chapitre, 2008 aura été pour moi une année décevante. Alors que les marchés et votre situation se dégradaient à tous les jours, j'ai vu le temps filer sans que nos élus ne se décident à vous venir en aide. Pire, ils aidaient même parfois l'industrie à vos dépens, sans donner signe que vos difficultés les préoccupaient le moins du monde! C'était à se demander à quel point il faut que ça fasse mal avant qu'ils ne bougent! Nous avons aujourd'hui la réponse à cette question. Ça ne prenait rien de moins qu'une récession mondiale pour les décider! Mais peu importe, au moment d'écrire ces lignes, j'ai bon espoir qu'on accouche enfin de mesures pour venir en aide à la forêt privée. Heureusement, car l'année 2009 s'annonce des plus difficiles.

Il faudra certainement tirer des leçons des graves difficultés que nous vivons. Il sera important que nous poursuivions, au sein de la Fédération, une réflexion stratégique amorcée en 2008. Mais je peux déjà vous faire part d'une conclusion qui m'apparaît évidente: sans une organisation provinciale forte et bien soutenue, la forêt privée et ses producteurs de bois seront sans voix et leurs intérêts ne pèseront pas lourds dans la balance. C'est à nous tous de voir à ce que cela ne se produise pas.

